

Laïcité: les francs-maçons ont «fait reculer» l'Elysée

Article rédigé par *L'Opinion*, le 21 juin 2019

Source [L'Opinion] Le Grand-Orient de France se réjouit d'être parvenu, avec la « famille laïque », à empêcher la révision de la loi de 1905 souhaitée par l'exécutif.

Jean-Philippe Hubsch, grand maître du Grand Orient de France (GODF) a présenté récemment le bilan de « l'année maçonnique ». Au-delà de la traditionnelle défense de la laïcité, le GODF s'est mobilisé cette année sur la question des mineurs isolés étrangers. Il propose aussi, rue Cadet à Paris, une exposition du dessinateur de BD Boucq sur Léonard de Vinci.

« On les a fait reculer. » Les francs-maçons du Grand Orient de France (GODF) ne cachent pas leur satisfaction après la décision du président Macron de renoncer à modifier la loi de 1905. « On a été entendu par le président de la République et je m'en réjouis », assure Philippe Hubsch, le grand maître de cette obédience, qui rappelle que « la laïcité a été le grand combat de cette année ».

Au GODF, on explique que l'alerte a été donnée avec [la parution d'un article de l'Opinion, dévoilant, le 5 novembre, l'avant-projet de loi](#) visant à amender la loi de 1905 sur la séparation de l'Etat et des cultes, afin [d'organiser l'Islam de France](#). « Nous avons été très actifs, comme lorsqu'on touche aux fondamentaux » de la laïcité, explique Jean-Philippe Hubsch. « Toutes les obédiences et la famille laïque se sont rejointes » pour contrecarrer les projets du gouvernement. [Un appel, dit des « 113 », est lancé par le Comité Laïcité République](#), puis la laïcité est inscrite au menu du « Grand débat » d'Emmanuel Macron. 80 parlementaires LREM sont approchés. Toutefois, précise-t-on, « nous n'avons jamais eu le texte de l'avant-projet de loi entre les mains ». Toutes les discussions ont eu lieu avec le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, en charge des cultes. [Depuis un dîner en septembre 2018 – avant donc la parution de l'article de l'Opinion – les francs-maçons n'ont plus été reçus par le président de la République](#), indique-t-on au GODF.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

21/06/2019 06:00